

**Appel à manifestation d'intérêt**  
**Recherches et sciences participatives (RSP)**  
**dans le cadre du Labo citoyen - pôle Open University of Strasbourg (OPUS)**  
**et soutenu par l'Initiative d'excellence - « Université & cité »**

L'Université de Strasbourg est engagée, comme acteur ouvert sur la cité, à diffuser la culture scientifique, à favoriser le partage des savoirs, à stimuler la créativité et la création artistique, à dynamiser la vie des campus et à valoriser son patrimoine scientifique. Affirmant fortement la responsabilité sociale et sociétale qu'elle assume, elle s'attache à favoriser le débat public pour promouvoir un choix démocratique dans le domaine de la science, à renforcer ses liens avec les territoires, ruraux et urbains, et à soutenir les actions engagées et citoyennes de l'ensemble de sa communauté.

L'Université de Strasbourg développe les recherches et sciences participatives (RSP) depuis 2019 dans le cadre d'un programme fonctionnant sur un appel à projets, grâce auquel 10 projets d'horizons disciplinaires variés ont déjà été soutenus et accompagnés. Cet appel s'articule avec le projet OPUS (21-IDES-0003) qui vise à identifier les forces de recherche susceptibles de se mobiliser sur des questions scientifiques partagées entre acteurs et actrices de la recherche et de la société, permettant de mieux appréhender et/ou outiller les relations entre sciences, recherche et société.

Les projets de recherches et sciences participatives (RSP) créent de nouveaux contacts entre parties prenantes de la recherche et parties prenantes de la société civile qui peuvent être la source de plus-value pour l'ensemble des parties (nouvelles connaissances, nouvelles compétences, etc.).

Ils permettent d'impliquer les citoyens dans la recherche, et de les amener à en comprendre les enjeux.

Les citoyens et citoyennes ont des expériences, connaissances, compétences et questionnements sur des sujets qui les concernent. Ces savoirs (expérientiels, culturels, sociaux, etc.) ont une valeur et peuvent être mis en dialogue avec les sciences dans le cadre d'une démarche participative.

L'Université de Strasbourg soutient le développement des recherches et sciences participatives (RSP), dans lesquelles la participation des citoyen.ne.s constitue une plus-value évidente pour la recherche et/ou pour la prise en charge de questions science-société.

Les citoyen.ne.s pourront être associé.e.s par la collecte de données, par la réalisation d'opérations intellectuelles ciblées à partir des données disponibles (classement, regroupement...), par le développement de nouveaux projets à partir de ces données, ou encore par l'articulation des savoirs académiques avec d'autres types de savoirs (savoirs d'expériences, savoirs professionnels, etc.) au bénéfice de la connaissance scientifique et des acteurs de la société civile.

*Ressources*

- Le rapport de François Houllier sur les recherches et sciences participatives [RSP] (2016) : <http://www.sciences-participatives.com/Rapport>
- Réseau Réiunis : <https://reiunis.org/>
- Protocole des Nouveaux-Commanditaires Science : <https://www.joursavenir.org/activities/ncs>
- Plan nationale science ouverte, 4 juillet 2018. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entree-sans-delai-sans-paiement.html>

## PÉRIMÈTRE

Ce programme vise à soutenir des initiatives impliquant une pluralité d'acteurs et d'actrices, avec une attention particulière accordée à la prise en compte des questionnements sociétaux. L'objectif est de rassembler des chercheur.e.s et acteurs/actrices de la société civile afin d'apporter des réponses à diverses problématiques scientifiques. Il peut s'agir de susciter l'exploration de nouvelles questions scientifiques ou de projets où la question de recherche est déjà bien avancée. Sont attendus des projets de collecte et/ou d'interprétation de données (« crowdsourcing ») ainsi que de projets de recherche participative.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Cet appel a pour ambition d'impulser des projets de recherches et sciences participatives associant des chercheurs et des citoyen.ne.s (collectifs - constitués ou non - de citoyens, associations, institutions, entreprises<sup>1</sup>...).

**Les projets soutenus devront être co-portés par un/des unités de recherche de l'Université de Strasbourg en collaboration avec une structure externe à l'université (association, institution ou entreprise<sup>1</sup>...).**

*Dans le cas d'un projet de collecte et/ou d'interprétation de données de type « crowdsourcing » porté par une unité de recherche, la collaboration avec une structure externe n'est pas obligatoire.*

### Critères obligatoires:

- Constituer un collectif regroupant des chercheurs de l'Université de Strasbourg et des citoyens, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes de personnes, affectés à une structure (association, institution, entreprise<sup>1</sup>...) pour mener un projet de recherche (facultatif pour les projets de crowdsourcing) ;
- Promouvoir le dialogue entre science, recherche et société ;
- Partager et rendre visibles les résultats de la recherche (libre accès, valorisation scientifique et sociétale...) ;
- Garantir le respect de la déontologie et l'intégrité scientifique.

### Les critères pris en considération pour examiner les demandes :

- L'originalité de la question scientifique et la mobilisation de méthodes/dispositifs pertinents pour répondre à la problématique ;
- La production et le partage de connaissances scientifiques originales et robustes, ayant un impact sur la société ;
- La démarche partenariale et la solidité du montage (complémentarité ; appui sur les compétences et l'expertise des acteurs ; inscription dans la durée...) ;
- La dimension participative et les modes d'implication des acteurs (méthodes ; reconnaissance et éthique de la participation) ;
- L'adéquation du projet avec les moyens/ ressources.

Les modalités ainsi que le calendrier pour candidater à cet appel sont précisés ci-après.

**Ci-après le lien pour consulter le descriptif de l'appel et télécharger les deux formulaires** pour candidater à l'appel :

<https://www.unistra.fr/universite/strategie-2030/investissements-davenir-et-idex/investissements-davenir/appels-a-projets-idex/appels-a-projets-universite-cite/2eme-categorie-dappel-lannee-2021-recherches-et-sciences-participatives-2>

---

<sup>1</sup> Les projets devront porter sur des projets de recherche co-construits et impliquant la co-participation des parties prenantes.

Les projets de R&D et/ou de nature contractuelle ne sont pas concernés par le présent appel.

## FINANCEMENT

Cet appel a pour objectif de soutenir 4 à 6 projets, pour une durée de 2 ans, à compter de 2025. Ce programme de financement s'inscrit dans le cadre de l'Initiative d'excellence de l'Université de Strasbourg (IdEx) et portera sur les dépenses réalisables de 2025 à 2027 selon la date de lancement du projet.

Le montant sollicité dans le cadre de cet appel sera compris entre 10k€ et 50k€. Un cofinancement est recommandé. Une structure principale devra être si possible identifiée pour porter la gestion financière et administrative du projet. Les dépenses éligibles liées à la mise en œuvre des actions peuvent porter sur des dépenses de fonctionnement, de petit matériel ainsi que des dépenses de personnel pour soutenir la mise en œuvre du projet.

Cet appel n'a par ailleurs pas vocation à se substituer à d'autres dispositifs existants et ne vise pas par exemple le financement de contrats doctoraux.

Les financements ainsi obtenus seront soumis aux règles de suivi et procédures de l'Université de Strasbourg. Les demandes pluriannuelles pourront recevoir un accord favorable de principe pour toute la durée du projet, conditionné à la production d'un bilan annuel de l'opération.

Par ailleurs, un financement d'amorçage « Seed money » de l'ordre de 1k€ à 3k€ pourrait être octroyé par la commission lors de la phase d'incubation pour permettre le lancement de la dynamique liée au projet, la constitution du collectif, les premiers temps de rencontre et d'échange. Ces dépenses peuvent porter - durant la phase d'incubation - sur des frais de déplacement et/ou de restauration (frais de mission) pour l'organisation de rencontres entre parties prenantes (sur présentation d'un budget prévisionnel).

## MODALITÉS ET PROCÉDURES D'EXAMEN DES PROJETS

Le dépôt se déroule en plusieurs étapes rappelées ci-dessous.

### 1. Déclaration d'intention ou phase d'intention

Vous êtes intéressé.es par la démarche et avez une idée ?

Vous avez la possibilité de vous inscrire à l'une des permanences du Labo citoyen ou de nous contacter en amont du dépôt du formulaire d'intention.

Pour candidater à cet appel, la première étape consistera à renseigner le formulaire d'intention pour le **lundi 6 mai** au plus tard. Ce formulaire consiste à décrire le projet dans ses grandes lignes. Toute déclaration d'intention doit être réalisée au moyen du formulaire téléchargeable, puis être renvoyée par mail à l'adresse : [opus@unistra.fr](mailto:opus@unistra.fr)

Le formulaire d'intention a pour objet de s'assurer de l'éligibilité du pré-projet et de la pertinence au regard des attentes de cet appel. Suite au dépôt du formulaire d'intention, l'équipe du Labo citoyen vous contactera pour échanger et répondre à d'éventuels points à expliciter en amont de la tenue de la commission qui examinera l'ensemble des demandes à partir des critères de recevabilité.

La commission Recherches et Sciences Participatives se réunira pour émettre un avis sur les projets et les présélectionner pour l'étape 2 (phase d'incubation du projet). Elle pourrait être amenée à prioriser les demandes selon la thématique ciblée et le caractère inédit /avancées des contenus de recherche.

### 2. Phase d'incubation du projet

Cette étape est accessible une fois la phase d'intention validée par la commission.

Cette étape intervient dès la phase de conception du projet et/ou vise à consolider/transformer un projet.

Un accompagnement pourra être proposé par l'équipe du Labo citoyen afin d'enrichir votre projet jusqu'au dépôt du dossier de candidature. Selon une temporalité variable, cet accompagnement pourrait porter sur :

- Un appui à l'émergence des questions scientifiques ;
- Des conseils pour élaborer la problématique de recherche et la méthode envisagée ;

- L'identification de la ou des structure(s) co-porteuse(s) et/ou partenaire(s) et équipes travaillant dans les domaines cibles (mise en réseau et constitution d'une équipe) ;
- Une aide au montage de projet (identification des moyens).

### 3. Phase de soumission finale

Il est demandé aux candidats retenus aux deux premières étapes, de renseigner un dossier de candidature. Ce dossier est accompagné d'annexes obligatoires :

- Les lettres d'engagement des responsables des structures co-porteuses ;
- Une/des lettre(s) de soutien des directions des principales structures partenaires sont également à joindre ;
- Les CV des intervenants.

Le dossier et les annexes devront être envoyés au format docx (ou pdf) pour le 12 novembre 2024, par courriel à : [opus@unistra.fr](mailto:opus@unistra.fr)

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier de candidature téléchargeable.

### 4. Processus de sélection

La recevabilité et la conformité des dossiers au regard du cahier des charges de cet appel (respect des critères obligatoires, du montant sollicité) est vérifiée en amont de la tenue de la commission.

La commission Recherches et Sciences Participatives se réunit et **auditionne** les candidats environ 3 à 5 semaines après le dépôt du dossier de candidature, selon le calendrier ci-dessous.

Les résultats sont communiqués aux candidats une semaine après les auditions.

## CALENDRIER

### ETAPE 1 - Déclaration d'intention

- Lundi 6 mai 2024 au plus tard : déclaration d'intention via l'envoi du formulaire par mail ;
- Semaines du 13 et 21 mai : échanges avec l'équipe du Labo citoyen - points à expliciter/ demande d'information complémentaire ;
- Fin mai : consultation de la commission Recherches et Sciences Participatives et présélection ;
- Début juin : communication des résultats aux candidats par l'équipe du Labo citoyen

### ETAPE 2 - Phase d'incubation des projets présélectionnés

- Juin à juillet 2024 : échanges avec le Labo citoyen pour expliciter le type d'accompagnement ;
- De juillet à novembre 2024 : incubation des projets.

### ETAPE 3 - Phase de soumission finale à l'issue de la période d'incubation

Selon l'état d'avancement du projet, et sous réserve d'accord, il est attendu le dépôt d'un dossier de candidature pour le 12 novembre 2024 : date limite d'envoi d'un dossier de candidature.

*Dans le cas où l'état d'avancement du projet ne permettrait pas de finaliser la candidature à date, la demande pourra faire l'objet d'un examen ultérieur par la commission.*

### ETAPE 4 - Sélection

- Environ 3 à 5 semaines après le dépôt du dossier de candidature : audition des porteurs par la commission Recherches et Sciences Participatives ;
- Environ une semaine après la tenue des auditions : communication des résultats ;
- Selon la nature du projet, envoi d'un **formulaire auprès du Comité d'éthique pour la recherche (CER)** de l'Université de Strasbourg qui émet un avis sur les protocoles de recherches ;
- Démarrage des projets lauréats à compter de l'année 2025.